

Direction de l'instruction publique
du canton de Berne
M. Bernhard Pulver
Conseiller d'Etat
Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne

La Neuveville, le 5 juin 2014

Révision de la grille horaire gymnasiale dans la partie germanophone – Conséquences pour l'enseignement du français

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance, dans sa séance du 4 juin 2014, du projet de nouvelle grille horaire dans le cadre la réforme de l'enseignement au gymnase alémanique. Cette proposition visant à concentrer la formation en français sur les 3 premières années, placer l'examen après la 3^e année et ne conserver plus qu'une heure en 4^e année nous inquiète pour les raisons suivantes :

- Le canton de Berne joue un rôle de pont entre les communautés francophones et alémaniques. A cet égard, il a toujours soutenu l'enseignement du français comme langue seconde prioritaire, avant l'anglais. Il occupe une position essentielle contre la tendance de certains cantons alémaniques de privilégier l'anglais au détriment du français. Or le signal donné par une quasi-disparition du français en fin de gymnase serait négatif.
- Conserver une unique période de français pendant la dernière année nous semble une solution boiteuse. Il est extrêmement difficile de faire un travail de fond avec une seule leçon, ce d'autant que l'examen aurait déjà eu lieu à la fin de l'année précédente.
- Même si la diminution de la dotation globale en français (-0.5 leçon) peut éventuellement être admise du fait des changements intervenus précédemment dans le cursus scolaire, le signal donné aux gymnasiens n'est pas opportun : au moment où ils s'apprêtent à entamer leurs études universitaires, le message qui leur est donné est que les langues secondes, en premier lieu le français, peuvent être mises de côté.
- Ces modifications risquent de créer des complications pour la filière bilingue.

Par conséquent, nous vous invitons à tenir compte de nos craintes si la proposition devait être mise en œuvre. Nous estimons que les leçons de français devraient être réparties équitablement sur l'ensemble du cursus et que l'examen de maturité devrait avoir lieu au bout des 4 années de gymnase.

En vous souhaitant bonne réception de notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Willy SUNIER

Fabian GREUB

Copie (courriel) : COFRA, OSP